

POGBI - RAPPORT FINANCIER 2022

A. L'exercice 2022

Comme chaque année depuis 2018, le bilan des comptes 2022 a été établi par le cabinet d'expertise comptable *Gestion et Stratégies* sur la base des journaux et pièces comptables France et Burkina que nous lui avons fournis. Un grand merci à lui pour son conseil et son aide bienvenue.

Nous tenons l'édition originale de ce bilan à la disposition des membres de l'association : consultation sur le site de Pogbi ou envoi sur demande. Cependant, la classification de comptabilité générale ne donne pas un aperçu très lisible des différents postes de nos recettes et dépenses en France et au Burkina (parrainages, fonctionnement du foyer de Dapelogo, investissement pour le foyer et autres activités). C'est pourquoi le tableau ci-après reprend l'ensemble des données en les répartissant sur chacun de ces postes pour en faciliter la lecture et la comparaison avec l'année précédente et rendre compte au mieux du détail de nos activités.

En 2021, nous avons constaté une augmentation des dépenses globales compensée par une augmentation parallèle des recettes, avec, en fin d'exercice, un déficit légèrement en baisse (-2431€ au lieu de -2788€).

En revanche nous terminons l'exercice 2022 avec un déficit en hausse conséquente (-5279€).

Une étude détaillée des dépenses et recettes sur les différents postes va nous permettre de préciser et d'expliquer les causes de ce creusement du déficit.

1. Les parrainages (27% des dépenses globales)

➤ **Les dépenses d'aides directes (88%) sont en baisse (-17%) :**

En 2021 le montant des aides directes versées (16 957€) avait légèrement dépassé le budget prévu pour le nombre et le niveau de scolarité de nos filleules à la rentrée 2021/22 (16 600€ pour 201 filleules).

Pour un nombre de filleules quasi identique à la rentrée 2022/23 (200), nous notons à l'inverse une baisse du montant des aides directes versées en 2022 (14 049€ soit -17%).

Deux raisons à cela :

- ✓ **Des niveaux de scolarité répartis différemment :** plus de filles en primaire (86 au lieu de 74), moins au secondaire (100 au lieu de 110) et moins d'étudiantes (14 au lieu de 17) et donc une baisse du budget prévu sur cette ligne (15 504€).
- ✓ **Un décalage dans le paiement de leur bourse aux étudiantes :** il ne dépend pas de l'année civile mais de l'année académique universitaire et de la progression de chacune dans ce cursus ; c'est ce décalage qui explique la différence entre le montant d'aides directes effectivement versé et celui attendu cette année.

➤ **Les frais de fonctionnement sur ce poste (12%) sont aussi en légère baisse par rapport à 2021 :**

- ✓ **Quasi stabilité des salaires et des charges :** il s'agit de la part du salaire d'Elie Sawadogo correspondant à son activité de suivi des parrainages, estimé à 2/3 de son temps total de travail.
La baisse mineure s'explique par le décalage du paiement des IUTS 2022 (impôts sur les salaires) qui auraient dû en principe être payés mensuellement au Service des Impôts situé à Ziniaré. Mais pour éviter d'avoir chaque mois plus de frais d'essence que le montant des impôts à verser, Elie Sawadogo a réussi à négocier avec ce service pour effectuer leur versement en une fois sans subir de pénalité : ce paiement aura lieu en début d'année 2023.
- ✓ **Diminution des dépenses « bureau + poste » :** moins d'achats de papier et de frais de photocopie.
- ✓ **Diminution des dépenses « réunion étudiantes » :** cette année ce montant concerne seulement le repas offert aux étudiantes alors que, en 2021, avait été notés sur cette ligne l'achat de livres pour les étudiantes germanistes et les frais concernant la réunion d'information destinée aux élèves de Terminale de Dapelogo.
- ✓ **En revanche, augmentation des dépenses de carburant (+23%).** Pour évaluer correctement cette hausse il vaut mieux, comme je l'expliquais l'an dernier, considérer ces dépenses dans leur ensemble, qu'Elie les ait imputées sur le poste « parrainage » ou sur le poste « fonctionnement du foyer », ces frais de déplacement à Dapelogo concernant à la fois son travail de suivi des parrainages et son travail de gestion du foyer.
Pris en compte sur ces deux postes, le montant total des achats de carburant (1253 euros) augmente de 34,5% et reflète assez justement la hausse générale des prix au Burkina.

➤ **Les recettes de parrainages (20 802€) sont quasi stables ;**

La très légère baisse (-2%) s'explique d'une part par le fait que nous comptons un parrainage en moins cette année et, d'autre part, par les fluctuations habituelles en positif ou négatif d'une année sur l'autre (rattrapages ou avances de paiement...).

La diminution des dépenses et la stabilité des recettes fait que nous avons en fin d'exercice un solde excédentaire (+ 4925€) sur ce poste, en forte augmentation par rapport à l'an dernier (+ 2332 €).

2. Le fonctionnement du foyer de Dapelogo (24% des dépenses globales)

➤ Les dépenses de fonctionnement du foyer sont en hausse de 19% par rapport à l'an dernier mais avec des disparités selon les postes :

✓ Les dépenses de salaires et charges augmentent légèrement (+7%) :

Cette hausse découle : de l'augmentation des salaires décidée pour les personnels du foyer, qui a pris effet à partir du mois de novembre 2022 ; de l'attribution à Timothée depuis juin 2022 d'une indemnité mensuelle pour ses frais d'essence et de téléphone ; du doublement de la prime annuelle versée à Elie (payée en 2 fois et partagée entre le poste « parrainage » et le poste « foyer »).

Comme noté au paragraphe « fonctionnement parrainages » page 1, le paiement de la part des impôts (IUTS) 2022 correspondant aux salaires des personnels du foyer ne sera effectué qu'en début 2023.

✓ Les dépenses de cantine augmentent mais relativement peu par rapport à 2021 (+ 4%) :

Cela peut paraître étrange alors que la flambée des prix des aliments de base est une réalité au Burkina. Mais cela peut s'expliquer ainsi :

- d'une part, l'augmentation importante avait déjà eu lieu l'an dernier (+ 33% par rapport à 2020).
- d'autre part, rapportée à un nombre de pensionnaires en diminution (51 en 2020/21, 39 en 2021/22 et 41 en 2022/23), on obtient une hausse d'environ 30% en évaluant la dépense moyenne par pensionnaire : 167€ en 2022 pour 128€ en 2021.

Mais il est difficile de comparer précisément ces chiffres d'une année sur l'autre car Elie Sawadogo essaie d'anticiper au mieux l'augmentation des prix en avançant ou retardant les achats selon les opportunités.

✓ Les dépenses de carburant augmentent fortement (+44%) : voir à ce sujet les remarques faites au paragraphe « fonctionnement parrainages » page 1.

✓ Les dépenses d'entretien et réparation sont en forte hausse (1084€ au lieu de 373€ en 2021) :

L'an dernier, les seules dépenses avait été la vidange des fosses, le nettoyage du terrain et les achats de petit matériel et produits d'entretien. Cette année, à ces dépenses habituelles, elles-mêmes en hausse (471€), se sont ajoutés :

- la réparation du boîtier électrique de la pompe du forage : 305€
- le remplacement des ampoules électriques : 169€
- des réparations au niveau des douches (robinetterie) et des armoires et lits (soudures à refaire) : 139€

✓ Les frais d'animation sont en baisse (198€ au lieu de 292€ en 2021) :

La formation « GHM » qui avait eu lieu en novembre 2021 n'a pas été reconduite à la rentrée 2022/23. En 2022, les frais concernent seulement le montant de l'indemnisation de Bouchra Kéré pour l'animation de l'atelier théâtre (153€) et l'achat de quelques livres pour la bibliothèque (45€).

✓ Le soutien à la scolarité des pensionnaires :

Il s'agit de la part de la subvention de l'Unicef utilisée pour verser directement aux pensionnaires le montant de leur inscription scolaire (15000 CFA soit environ 23€). Son montant global a beaucoup augmenté en 2022 (1692€ au lieu de 724€ en 2021). Mais cette hausse est due simplement au fait que, pour la plupart des pensionnaires 2021/22, le paiement en avait été fait au printemps 2022, tandis que pour la promotion 2022/23, ce pécule leur a été versé dès l'automne 2022.

➤ Les recettes propres du foyer augmentent légèrement cette année (+4%).

✓ 84% des recettes du foyer proviennent de la dotation Unicef :

Pour l'exercice 2022, son montant est en hausse (+ 7%) et se répartit ainsi :

- les 2/3 de la dotation 2021/22 (8232 €) réservée l'an dernier au titre « d'engagement à réaliser sur ressources » (au lieu de 7419 € pour les 2/3 de dotation 2020/21)
- le tiers de la dotation 2022/23 (4116€), les 2/3 restants étant mis en réserve pour 2023

✓ 16% des recettes proviennent de la pension payée par les pensionnaires :

Le montant des écolages perçus en 2022 est en baisse par rapport à 2021 (-7%) : nous accueillons bien sûr gratuitement les 5 pensionnaires « déplacées internes », ce qui diminue d'autant ce montant.

A noter que la comparaison entre les années reste difficile du fait du décalage dans le paiement des écolages, certaines filles payant le tout en une fois à la rentrée, d'autres en plusieurs fois en cours d'année scolaire .

✓ Cette année les recettes issues de la location des cases de passage sont quasi inexistantes.

3. Autres dépenses et recettes d'activité au Burkina

➤ **Les dépenses d'investissement au foyer (33% des dépenses globales) :**

Elles sont en hausse, essentiellement en raison du montant de la dotation aux amortissements qui augmente de 14% : elle concerne les différentes phases de construction des bâtiments du foyer et de ses équipements (installation solaire, château d'eau, etc.), avec cette année le début de la prise en compte de l'amortissement de la construction du réfectoire et du remplacement des batteries de l'installation solaire.

Les autres travaux entrepris en 2022 pour un montant de 882€ concernent la plantation d'une haie vive le long de la clôture du terrain du foyer et le creusement d'un puits perdu pour récupérer les eaux usées de l'évier supplémentaire construit devant le réfectoire.

➤ **Les dépenses de fonctionnement Burkina (6% des dépenses globales) :**

Ce sont les dépenses générales de l'association au Burkina (entretien et réparation de la voiture, assurances, frais bancaires, frais de bureau/poste/téléphone/internet, achats d'artisanat...) auxquelles s'est ajoutée depuis 2020 la dotation pour l'amortissement de la nouvelle voiture (1403€), prévu sur 5 ans.

On constate une hausse globale de 12 % sur ce poste, due à :

- ✓ une augmentation importante des dépenses sur le poste « Poste/téléphone/internet/bureautique » (406€ au lieu de 105€ en 2021) : achat d'une imprimante + scanner, d'une batterie d'ordinateur, de toner, de papier et augmentation des frais de téléphone/internet
- ✓ une nouvelle ligne de dépense « Communication » concernant les frais pour l'émission faite sur Radio Bassy et pour l'article publié sur le site lefaso.net (457 €)

En revanche on note une baisse des dépenses d'entretien et de réparation de la voiture : 309€ au lieu de 640€ en 2021, où des réparations plus importantes avaient été effectuées (amortisseurs, alternateur, remplacement des pneus et de la batterie).

➤ **Les recettes « autres » destinées à nos actions au Burkina (hors cotisations, produits financiers, parrainage et recettes propres du foyer) :**

Elles augmentent de 15% grâce à :

- ✓ des dons de particuliers (3815€) en hausse grâce à la fidélité de nos donateurs et à leur particulière générosité cette année
- ✓ un don exceptionnel de 5000€ effectué par le CEFODE (Centre de Formation pour Développement) à l'occasion de la cessation de ses activités
- ✓ une augmentation des recettes de nos ventes d'artisanat (deux ventes à l'Ecole Michaël au lieu d'une seule l'an dernier).

A noter : en 2021 la vente par Elie « d'ancien matériel » (889€) avait concerné l'ancienne voiture et des tuyaux du forage devenus inutiles suite à la construction du château d'eau ; cette année a été notée sur cette ligne la vente d'anciennes batteries (145 €).

4. Pogbi France (10% des dépenses globales)

➤ **Sur ce poste les dépenses sont en hausse cette année (+ 17%)**

Augmentation des frais de déplacement au Burkina (+13%) :

Il y a eu cette année moins de missions au Burkina (deux voyages qui ont concerné 3 personnes alors qu'il y en avait eu trois en 2021 qui avaient concerné 5 personnes). Mais le coût de ces voyages a été plus élevé, passant en moyenne de 890€/personne en 2021 à 1681€/personne en 2022 : essentiellement à cause du prix des voyages (train+ avion) qui a quasiment doublé et des frais de séjour en augmentation eux aussi.

Cette année les frais d'un des deux voyages effectués par Françoise Stoeffler-Kern ont été pris en charge par Pogbi pour un montant de 1881€.

Les frais des autres voyages (3163€) ont été :

- ✓ soit remboursés et compensés par un don équivalent (cf. ligne « don des particuliers / voyages » des recettes/France du tableau)
- ✓ soit pris en compte en tant que « prestations non remboursées aux bénévoles », donnant droit à un reçu fiscal.

Les frais de fonctionnement (poste, téléphone, bureautique) ont aussi beaucoup augmenté, essentiellement à cause de l'achat d'un nouveau logiciel pour la mise à jour du site de Pogbi qui a coûté 258€.

Les frais liés à l'organisation de manifestations concernent comme l'an dernier le coût de la location de la salle et de l'assurance pour la tenue de l'AG, auquel s'ajoute cette année l'inscription à la vente d'artisanat à l'Ecole Michaël.

➤ **Ces dépenses sont toujours couvertes par les recettes « Pogbi France » provenant essentiellement des cotisations, qui sont quasi stables, et par le produit du compte épargne, en hausse cette année.**

B. Le solde de l'exercice et le bilan de l'association

- **Le solde global de l'exercice 2022 est toujours déficitaire : mais alors que ce déficit était en baisse en 2021, il est en forte hausse cette année passant de -2431€ à -5279€.**

Le poste « Parrainages » présente un solde excédentaire (+4925€)

Alors qu'il avait diminué l'an dernier par rapport à 2020, passant de + 3063€ à +2332€, il augmente de nouveau fortement cette année : comme décrit en page 1, cela est dû à des dépenses en baisse associées à des recettes quasi stables.

Le poste « Activités France » est toujours excédentaire (+465€)

Les dépenses courantes sur ce poste sont toujours minimales et largement couvertes par les recettes provenant des cotisations. Mais cette année la diminution de ce solde excédentaire passant de +2139€ à +465€ est due à la prise en charge par l'association du montant des frais d'une des missions au Burkina (cf. page 3)

Les postes « Foyer + Burkina » présentent un déficit en forte hausse cette année (-10 670€ pour -6902€ en 2021).

Même si les recettes concernant ces postes ont un peu augmenté (celles propres du foyer de +4% et celles provenant des dons et ventes de +15%), cela ne suffit pas à compenser l'augmentation des dépenses sur ces postes : + 20% pour l'investissement foyer (essentiellement la dotation aux amortissements), + 19% pour le fonctionnement foyer, + 12% pour le fonctionnement Burkina.

Il est peu probable que les dépenses sur ces postes diminuent dans les prochaines années, du fait de l'augmentation du coût de la vie au Burkina et de la nécessité de prévoir de nouveau, à court ou moyen terme, le remplacement ou la réparation des divers équipements du foyer ainsi que des travaux de réfection des bâtiments. De ce fait, il est indispensable que nous puissions continuer à compter sur la dotation de l'Unicef qui représente une part essentielle des recettes. Mais il faut aussi que nous ne relâchions pas nos efforts pour les compléter par la recherche de dons et l'organisation de ventes ou manifestations au profit de Pogbi.

- **Le total actif de l'association diminue légèrement (-3%), passant de 157 386 € en 2021 à 152 107 € en 2022**

- ✓ Diminution logique du total des immobilisations corporelles (-15%), résultat de la dépréciation des constructions et des équipements du foyer ;
- ✓ Les disponibilités caisses et banque sont en augmentation (+ 12%).

➤ Le bilan passif fait état du total actuel des fonds de l'association

Pour l'établir, on part du montant total des fonds existants au 1^{er} janvier 2017 (date du 1^{er} bilan comptable formulé sous sa forme actuelle) auquel on ôte le « report à nouveau », c'est-à-dire le total des déficits des exercices précédents (2017 à 2021) et celui de l'année en cours (2022) ; et on ajoute, à titre de « fonds dédié sur subvention fonctionnement », la part de la dotation Unicef réservée pour l'exercice suivant (2023).



Association Pogbi
Balance analytique et bilan de l'exercice 2022
(période du 01/01/2022 au 31/12/2022)

I. Balance analytique

DEPENSES	FCFA		100%	€		2021 (€)	Variation
	38 157 246	58 170		54 654	+6,4%		
Parrainages	10 414 629	15 877	27%	18 923	-16%		
Aides directes	9 215 304	14 049	88%	16 957	-17%		
Fonctionnement parrainage dont :	1 199 319	1 828	12%	1 966	-7%		
Salaire & charges	791 071	1 206		1 247	-3%		
Carburant	354 696	541		439	23%		
Frais bureau + poste	7 950	12		87	-86%		
Frais réunion étudiantes	45 602	70		193	-64%		

Investissement Foyer	FCFA		33%	€		15 851	+20%
	12 429 729	18 949		15 851	+14%		
Dotation aux amortissements	11 851 175	18 067		15 851	14%		
Suite travaux foyer (puits perdu, haie vive..)	578 593	882					
Enregistrement terrain	0	0					

Fonctionnement Foyer	FCFA		24%	€		11 915	+19%
	9 269 853	14 132		11 915	+7%		
Salaires, charges, indemnités	2 358 821	3 596	25%	3 368	7%		
Cantine foyer (gaz, aliments)	4 493 404	6 850	48%	6 563	4%		
Carburant	467 041	712	5%	493	44%		
Entretien /réparations	710 828	1 084	8%	373	191%		
Frais d'animation, achat livres bib	129 879	198	1%	292	-32%		
Soutien scolarité pensionnaires sur dotation Unicef	1 109 879	1 692	12%	724	134%		

Fonctionnement Burkina	FCFA		6%	€		2 856	+12%
	2 104 689	3 209		2 856	-14%		
Achat artisanat	342 298	522	16%	606	-14%		
Poste,téléphone, bureautique,	266 430	406	13%	105	287%		
Communication	300 000	457	14%	0			
Frais bancaires	37 599	57	2%	64	-10%		
Assurance + taxe véhicules	35 041	53	2%	38	41%		
Entretien et réparation véhicule	203 012	309	10%	640	-52%		
Dotation amortissement voiture	920 308	1 403	44%	1 403	0%		

Fonctionnement France	FCFA		10%	€		5 110	+17%
	3 938 346	6 004		5 110	+13%		
Frais de déplacement au Burkina	3 308 805	5 044	84%	4 449	13%		
Frais postaux, téléphone, internet et fournitures de bureau	485 913	741	12%	494	50%		
Organisation manifestations (location, assurance, communication)	98 367	150	2%	100	50%		
Frais bancaires	45 261	69	1%	67	3%		

RECETTES	FCFA			€		2021 (€)	Variation
	38 157 246	58 170	100%	54 654	6,4%		
Recettes Parrainages	13 645 152	20 802	36%	21 255	-2%		
Parrainages directs	13 067 910	19 922	96%	20 355	-2%		
Dons fléchés parrainages	577 242	880	4%	900	-2%		
Recettes propres Foyer	9 651 758	14 714	25%	14 211	+4%		
Pension et cantine	1 539 997	2 348	16%	2 523	-7%		
Cases de passage	8 501	13	0%	133	-90%		
Bibliothèque	3 503	5	0%	20	-74%		
1/3 Dotation Unicef/DPEIFG (2022/23)	2 699 919	4 116	28%	4 116	0%		
Report engagement 2/3 dot.Unicef 2021/22	5 399 838	8 232	56%	7 419	11%		

Recettes Burkina autres	FCFA		19%	€		9 508	+15%
	7 153 756	10 906		9 508	+17%		
Dons (particuliers et association)	5 782 261	8 815	81%	7 510	17%		
Ventes et manifestations	1 276 492	1 946	18%	1 160	68%		
Ventes au BF ancien matériel	95 002	145	1%	839	-83%		

Recettes France	FCFA		11%	€		7 249	-11%
	4 243 556	6 469		7 249	-3%		
Cotisations	1 633 333	2 490	38%	2 560	-3%		
Produits financiers	536 042	817	13%	239	242%		
Dons des particuliers (voyages)	927 241	1 414	22%	2 129	-34%		
Prestations non remboursées aux bénévoles (voyages)	1 146 941	1 749	27%	2320	-25%		

Déficit	FCFA	€	9%	2 431	117%
	3 463 025	5 279		2 431	117%

DETAIL SOLDE EXERCICE 2022	FCFA		€		2021 (€)	Variation
	-3 463 025	-5 279	-2 431	+117%		
Parrainage	3 230 523	4 925	2 332			
Foyer + Burkina	-6 998 757	-10 670	-6 902			
Activités France	305 210	465	2 139			

II. Bilan actif de l'association (€)

Immobilisations corporelles	Brut	Dépréciation	Net	2021 (€)	Variation
Constructions	187 849	133 976	53 873	63 266	-15%
Autres immobilisations corporelles	57 349	35 545	21 804	17 414	+25%
Immobilisation en cours				8 741	
Total Immobilisations corporelles	245 198	169 521	75 677	89 421	-15%
Disponibilités caisses et banques	76 430		76 430	67 965	+12%
Total Actif	321 628		152 107	157 386	-3%

III. Bilan passif de l'association (€)

Fonds propres de l'association	2022 (€)	2021 (€)	Variation
Fonds associatif sans droit de reprise	179 428	179 428	
Report à nouveau	-30 274	-27 843	
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 279	-2 431	
Total fonds associatifs	143 875	149 154	-3,5%
Fonds dédiés sur subvention fonctionnement	8 232	8 232	+0%
Total Passif	152 107	157 386	-3%